

Du développement durable aux transitions?

www.editions-hermann.fr

ISBN : 979 1 0370 2267 7

ISBN pdf : 979 1 0370 2268 4

© 2022, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

LES TRAVERSÉES
CERISY 

Du développement durable aux transitions?

Sous la direction de
SYLVAIN ALLEMAND

Préface de Yvette Veyret
Postface de Bettina Laville


hermann
Depuis 1876

Préface

YVETTE VEYRET¹

Les textes réunis dans cet ouvrage en témoignent : les colloques de Cerisy n'ont pas ignoré cette notion majeure depuis les années 1990, et néanmoins discutée voire rejetée, qu'est le développement durable. Cependant, si des auteurs l'abordent explicitement – c'est le cas de Jean-François Caron qui rend compte de sa mise en œuvre dans sa commune de Loos-en-Gohelle (Hauts-de-France) ou de Daniel Behar qui s'interroge sur ses échelles pertinentes entre global et local –, d'autres en revanche « tournent autour de la notion » voire la délaissent au profit d'autres formules. Pourquoi, c'est ce qu'il nous semble intéressant d'examiner.

Au préalable, rappelons que le développement durable est apparu dans un contexte de désindustrialisation et de financiarisation des économies dites « développées », sur fond de remise en cause du rôle de l'État. Le néolibéralisme qui prévaut ainsi encourage la compétition entre les territoires, valorise les « gagnants ». Comment le développement durable s'inscrit-il dans cette vision ? Comment concilier développement durable et économie libérale, source d'inégalités sociales et spatiales ? Peut-on concilier le développement durable avec le capitalisme ? Des réponses à ces questions découlent nombre de décisions politiques, bien plus : un choix de société.

Dans l'hypothèse où le développement durable serait compatible avec le capitalisme, faut-il envisager la « durabilité faible » ou la « durabilité forte » ? La première accepte l'exploitation des ressources à condition qu'elles puissent alors être remplacées par d'autres. Seulement, la substitution n'est pas toujours possible. La seconde considère que l'usage des ressources non renouvelables

1. Yvette Veyret est géographe, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre. Elle est notamment l'auteur, avec Paul Arnould, de *l'Atlas du développement durable*, 2021 (2^e édition, Paris, Autrement, 2021).

doit être réduit au maximum afin d'en préserver pour les générations futures. Les tenants de cette « durabilité forte » s'opposent au système économique dominant basé sur la croissance économique. Parmi les contributeurs, Dominique Bourg insiste sur « la contradiction [qui] demeure entre ce qu'exigerait le défi écologique, à savoir une réduction drastique et rapide de nos flux d'énergie et de matières, et donc une diminution de la production d'objets et de l'aménagement des structures et les tendances lourdes de nos sociétés ». Que penser alors de l'économie de la fonctionnalité ? Peut-elle répondre aux attentes du développement durable ? Autre contributeur, Christian du Tertre y voit « une nouvelle dynamique économique, un nouveau champ de croissance et de valorisation pour les entreprises, les territoires et les personnes, un nouveau mode de réalisation et de reconnaissance du travail, [qui] suppose des transformations institutionnelles non négligeables. Il s'agit de créer les espaces autorisant à penser ensemble (entreprises, institutions, usagers, consommateurs) afin de converger dans l'action ». Cette analyse peut-elle rejoindre la « compétitivité durable à moyen et long terme » que Daniel Latouche appelle de ses vœux ? Autre perspective, la décroissance relève aussi de l'approche économique ; elle est parfois synthétisée dans le programme des « six » – réévaluer, restructurer, redistribuer, réduire, réutiliser, recycler –, autant de pratiques qui devraient conduire à une décroissance sereine, conviviale, soutenable.

S'agissant du volet écologique, c'est le plus fréquemment mis en avant et le plus souvent évoqué. Comment traiter la nature ? Comment envisager la présence des humains au sein de celle-ci ? Les usagers des espaces naturels sont souvent perçus comme étant d'abord des perturbateurs des écosystèmes. La protection de la nature inscrite dans le développement durable ne va pas de soi et porte des approches contradictoires. En fait, l'approche environnementale du développement durable nécessite de récuser tout déterminisme, toute approche fixiste et d'accepter l'usage des biens communs, des ressources dans le respect de leur durabilité. Le volet écologique ne saurait cependant suffire pour mettre en œuvre un développement durable. En cela, si l'écologie peut être

perçue comme « un art de vivre », les propos de Philippe Zarifian, contributeur à l'ouvrage – « la position écologique est nettement plus forte que celle du développement durable » – demandent explication. Car, que recouvre la notion de « position écologique » ? Pose-t-elle la question des modes de gestion de la nature, de la place des humains au sein de celle-ci ? Faut-il soustraire la nature à toute action humaine ? Des réponses données à ces questions dépendent cette fois des modes de gestion voire des choix de société différents.

Les aspects sociaux sont généralement le parent pauvre du développement durable, bien que l'équité territoriale, environnementale, sociale, intra- et intergénérationnelle en soit un des objectifs. Elle suppose la distribution équitable des coûts et des avantages du développement entre les riches et les pauvres et entre les générations. Elle implique que chacun ait la possibilité de satisfaire ses besoins essentiels et puisse disposer des droits fondamentaux de vie. Mais la notion d'équité a beau être au cœur de l'analyse du développement durable, dans les faits, elle n'est que rarement envisagée. Selon le principe d'équité, les plus riches devraient contribuer beaucoup plus qu'ils ne le font à la politique de durabilité comme le souligne le principe présenté à Rio sur les responsabilités communes mais différenciées. Or, beaucoup des acteurs du développement durable (ONU, ONG...) sont plus prompts à dénoncer les atteintes à l'environnement, à proposer des solutions de protection de la nature qu'à traiter des inégalités sociales et spatiales. Certes, le rapport préparatoire aux Objectifs de développement durable (ODD) 2030 et ces ODD eux-mêmes insistent sur l'importance majeure de la dimension sociale du développement durable et soulignent la nécessité d'éradiquer la pauvreté en « ne laissant personne de côté ». Néanmoins, l'éradication de la faim ne doit pas mener à accélérer la perte de biodiversité ou l'épuisement des sols. « L'accès à l'électricité des 1,2 milliard d'humains qui en sont encore privés ne doit pas se faire au détriment de la lutte contre le réchauffement climatique » (Jean-Paul Moatti, 2019). Les contradictions sont nombreuses au sein même des projets de développement durable et de leur

mise en œuvre. La réflexion sur le volet social justifie l'intérêt pour l'« économie solidaire » dont traite Jean-Louis Laville dans cet ouvrage. Le développement durable, écrit-il, « vise à créer les conditions d'une solidarité à la fois horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations. » Mais le même souligne la complexité de cette notion dont l'un des aspects repose sur « la réactualisation d'une version philanthropique de la solidarité, quand l'autre s'appuie sur une adaptation de la version démocratique. » En cela, le développement durable prolonge les débats sur le type de lien social que désigne la solidarité, des débats en cours depuis l'émergence du concept.

Le développement durable ne s'inscrit pas seulement dans une dimension politique, mais aussi dans une approche éthique et démocratique comme le souligne bien Catherine Larrère, autre contributrice de cet ouvrage. Peut-on admettre, comme l'écrit Donato Bergandi (2019), que « la participation directe des populations à la gestion de la res publica socio-ecologica est très vraisemblablement l'unique sauvegarde contre l'exploitation irrationnelle de la nature de la part de groupes industriels et financiers qui trouvent un allié naturel dans une élite politique trop souvent oublieuse des intérêts et du bien-être des citoyens qui l'ont élue » ?

Est-ce la complexité de la notion de développement durable, sa difficile mise en œuvre, ses contradictions qui justifient un faible intérêt pour cette notion clé de la fin du xx^e siècle ? Cela tient-il à la difficulté de la situer clairement dans une « case » ? Peut-on la considérer comme une théorie ? Une idéologie pour un monde nouveau ? Une utopie, un ensemble de grands objectifs, de recettes à mettre en œuvre pour répondre à des problèmes plus ou moins clairement identifiés ? Rappelons que le développement durable a été défini dans le rapport Brundtland comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Semblant aller de soi et faire consensus, le développement durable est devenu à la fin du xx^e siècle dans d'innombrables travaux « un référentiel universel » auquel il était difficile d'échapper, ce qui l'a fait parfois considérer

comme « une notion valise dévalorisée ». Il a aussi été perçu comme une « chimère écologique malfaisante », comme une « mystification » servant à préserver les intérêts des pays occidentaux, ou ceux du système marchand (Jacques Theys, 2020). Le développement durable apparaît aussi aux yeux de certains comme trop timoré notamment par rapport à la « crise écologique ». Il serait d'ailleurs abandonné au profit de « l'économie verte », de la « transition », de « la décroissance », « des stratégies d'adaptation et de résilience » (Jacques Theys, *op. cit.*).

Le développement durable nécessite à l'évidence des approches multiples. On comprend qu'il ait pu intéresser autant Cerisy dont les colloques sont conçus dans cet esprit. Si aucune science ne peut s'attribuer le monopole du développement durable, toutes cependant peuvent y contribuer. La dimension politique du développement durable ne peut pour autant se laisser enfermer dans les seules analyses scientifiques et normatives – si elles sont indispensables, elles n'en sont pas moins insuffisantes. L'analyse des composantes du développement durable et de leurs interrelations (écologiques, sociales, économiques) témoigne de la complexité des approches et explique l'ampleur des divergences. Sont-ce les raisons qui justifient que certains auteurs « font » du développement durable sans le dire, comme c'est le cas de Corinne Pelluchon dans son texte, « les nourritures : une alternative à l'économisme » ? Quelles raisons aujourd'hui conduisent à remplacer le développement durable par d'autres termes ?

Au premier rang desquelles la « transition » voire les « changements globaux ». Mais que recouvrent précisément ces « nouveaux » termes, à commencer par celui de transition, utilisé au singulier ou au pluriel, comme ici, dans la contribution de Cynthia Ghorra-Gobin sur la figure du piéton à Los Angeles ? La transition est un mouvement, une étape intermédiaire entre un état initial et une situation d'arrivée ; elle n'est pas un aboutissement. Quels types de mouvements la transition ou les transitions recouvre(nt)-elle(s) ? Vers quel type de projet final condui(sen)t-elle(s) ? Y a-t-il un seul modèle de transition ? Ou plusieurs qu'il faudrait alors préciser ? Le terme de transition a été utilisé par Rob Hopkins, à l'origine

du mouvement mondial des « villes en transition ». Des spécialistes des questions environnementales qu'il s'agisse de biologistes, de géographes, d'économistes ou de juristes s'en sont eux aussi emparés. Dans le monde anglo-saxon, la ou les transitions constituent un thème de recherche à part entière, les *transition studies*. Le terme est désormais largement employé par les collectivités territoriales, les États, les organismes internationaux, par des ONG, des associations écologiques militantes. Bien peu défini, il tend, on l'a dit, à remplacer le terme de développement durable. En France, le ministère de l'Écologie et du développement durable est devenu en 2017 le ministère de la Transition écologique et solidaire. Néanmoins, la transition ou les transitions, en raison même du flou qui les entoure, ne satisfont pas tous les chercheurs, pas davantage l'ensemble des politiques. Quel (s) type (s) de changement(s) la transition implique-t-elle ? Poser la question ainsi rejoint la multitude de réponses que le développement durable recouvre, et qui sont responsables pour partie au moins d'un certain discrédit de cette notion complexe. Les projets de transition peuvent conduire à critiquer le système initial que l'on veut faire évoluer, voire changer radicalement mais, comme pour le développement durable, les divergences ne peuvent que subsister sur l'aboutissement de la transition. Quels modes de vie, de gestion, de gouvernance prônent la ou les transition(s) ? L'usage de ce terme à la mode n'apporte pas forcément d'éclairage nouveau. La transition, comme processus dynamique, ne fait que poser la question des objectifs. Elle pourrait n'être qu'un mouvement vers « le développement durable, projet politique contestataire car il met en cause l'ordre existant » (Marie-Claude Smouts, 2005).

Quant au « changement global » – traduction de l'anglais *global change* –, il désigne à l'origine le changement des conditions climatiques lié aux activités humaines. Depuis, l'expression a acquis un sens plus large, notamment en français. Il recouvre désormais les changements subis par les écosystèmes sous l'effet de l'anthropisation, ces changements s'exprimant à toutes les échelles géographiques. Cette expression très large est parfois considérée comme « un fourre-tout » ; elle ne fournit aucune piste sur la manière d'aboutir à ces changements, à moins de

les replacer dans le cadre même du développement durable dont ils constitueraient les prémices, le préalable à la réalisation d'un bilan sur l'état de la planète avant la mise en œuvre des pratiques de développement durable.

La « croissance verte » est, elle, définie par nombre d'auteurs comme le processus favorisant la croissance économique et le développement, tout en préservant les ressources issues de la nature. D'après l'OCDE, mettre en place une stratégie de croissance verte conduit à maintenir le modèle économique en cours, à dominante capitalistique, en prenant en compte une utilisation raisonnée des ressources. Certains tenants de la croissance verte considèrent l'écologie comme le nouveau moteur de croissance et admettent aussi qu'augmenter l'efficacité du système économique permettra de réduire la consommation de matières premières tout en poursuivant la croissance économique. L'économie verte s'inscrit dans l'approche de type « soutenabilité faible » largement fondée sur l'innovation technologique, telle que prônée dans la perspective d'une *smart city* (ville intelligente). On conçoit dès lors que cette croissance verte soit bien accueillie dans les sociétés industrielles : elle apparaît comme une sorte de compromis conduisant à un mode de développement excluant les énergies fossiles, mais qui ne renonce pas aux modes de vie et aux habitudes de consommation. En fait, cet oxymore ne résout rien et rejeter le développement durable à son profit paraît donc peu pertinent. La croissance verte est d'ailleurs dénoncée par certains auteurs. Paul Ariès, par exemple, envisage la rhétorique de la croissance verte comme un moyen de perpétuer la « barbarie productiviste » du système capitaliste : « comment, face à l'effondrement environnemental et à l'impossibilité de maintenir la production mondiale au niveau actuel, est-il encore possible de duper le peuple en entretenant le mythe d'une future société d'opulence » (Paul Ariès, 2010). Pour Alain Granjean (2019), cette même croissance verte s'apparente à une pensée magique, qui donne l'illusion de pouvoir continuer à produire et consommer plus grâce au progrès technique.

La résilience est un autre terme à la mode qui remplace parfois aussi celui de développement durable. Particulièrement bien étudiée,

cette notion suggère de renforcer les capacités multiples d'un groupe ou d'un individu afin qu'ils puissent affronter des changements inattendus, des crises de nature variée. La résilience n'implique pas de produire plus pour faire face aux chocs. Une société résiliente doit être apte à anticiper les crises afin de pouvoir s'adapter, ce qui, pour certains auteurs, est considéré comme possible dans une société plus sobre dans sa manière de produire et de consommer. Les différences entre le développement durable et la résilience sont donc considérables bien que leur objectif final soit très proche. Le développement durable, dans le cas au moins de la soutenabilité faible, croit dans la *high-tech*, mise sur la croissance et sur la productivité pour résoudre les problèmes, tandis que la résilience qui s'inscrit plutôt dans la « durabilité forte » mise sur la *low-tech* et sur la réduction du gaspillage, et la simplification des modes de vie.

Reconnaissons-le : si la notion de développement durable a réuni un large consensus à la fin du xx^e siècle, sa difficile mise en œuvre n'a pas permis des avancées considérables et globales vers une plus grande durabilité. Néanmoins, localement, elle a contribué à de petits pas positifs. Remplacer ce terme par transition(s), par économie verte ou résilience pour plus d'efficacité paraît plus ou moins pertinent. Si la notion de transition apparaît particulièrement floue et donc peu utile, celles d'économie verte et de résilience peuvent correspondre à des approches plus opérationnelles quoique tout à fait opposées puisque l'une semble s'inscrire dans la durabilité faible quand l'autre, la résilience, est plus proche de la durabilité forte.

Reposons donc encore la question : faut-il rejeter le développement durable ou le réactualiser en montrant les acquis, les avancées qu'il a permis mais aussi les limites et les difficultés de mise en œuvre ? Ne vaut-il pas mieux « passer à une seconde étape plutôt que changer de vocabulaire », « repenser le développement durable en fonction du nouveau contexte [...] ce qui intègre les questions de transition, de résilience, d'économie verte... mais va bien au-delà. » (Theys, 2014) ? L'intérêt des contributions réunies dans cet ouvrage est précisément de donner des arguments aux uns comme aux autres...

Bibliographie

- ARIÈS Paul, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, Paris, La Découverte, 2010.
- BERGANDI Donato, « Environnement, éthique et politique : les limites d'une démocratie inaboutie », in *Vraiment durable* (1-2), n° 5-6, 2014.
- GRANJEAN Alain, *La croissance verte est une illusion. Polytechnique insights* (revue polytechnique de Paris), 2021.
- MOATTI Jean-Paul, 2019, « Pour une science au service du développement durable », iD4D.
- THEYS Jacques, « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », *Développement durable et territoires*, vol. 11, n° 2, 2020.

Introduction

SYLVAIN ALLEMAND

Des colloques de Cerisy, on a coutume de dire qu'ils traitent d'enjeux qui ne sont pas encore inscrits dans l'agenda de la recherche et/ou de l'action publique. La démonstration en a été faite, notamment par de nombreux colloques de prospective. De ce point de vue, force est alors d'admettre que le Centre culturel international de Cerisy (CCIC) n'a pas pleinement joué ce rôle concernant le développement durable. Un premier repérage des occurrences dans les actes de colloques fait apparaître un intérêt relativement tardif : la première se trouve dans *Les sens du mouvement*¹, publié en 2005, soit bien après le Sommet de Rio (1992), qui a contribué à sa popularisation et, plus encore, la publication du rapport Brundtland (1987), dont on sait le rôle non pas tant dans l'invention de la notion (elle était déjà en usage dans un rapport de l'UICN), que dans sa promotion à toutes les échelles : internationale, bien sûr (le rapport a été produit par une commission onusienne²), mais aussi nationale (à travers l'affichage de ce développement sur les frontons d'un ministère et d'autres institutions), (inter)communale (cf. les agendas 21 locaux), les entreprises (cf. la création d'une direction dédiée, malgré la concurrence avec l'approche en termes de RSE).

Mais entendons-nous bien. Cerisy n'a pas la prétention d'être un lieu dans lequel on forgerait des concepts qui n'auraient plus ensuite qu'à être transposés dans l'agenda de la recherche, des pouvoirs publics et des élus ou encore de la société civile. Rappelons que

1. Issu du colloque dirigé par Sylvain Allemand, François Ascher et Jacques Lévy, et qui s'est tenu du 12 au 19 juin 2003.

2. Mise en place en 1983 et présidée par une ancienne première ministre norvégienne qui a donné son patronyme à la dénomination usuelle du rapport.

les colloques programmés au cours d'une saison sont le plus souvent le fruit de propositions extérieures émanant d'équipes scientifiques ou du Cercle des partenaires qui a soutenu certains colloques de prospective, et qui aujourd'hui contribue encore parfois à la définition de leur thématique. Pour mémoire, le Cercle a été créé en 2005 à l'initiative de Jean-Paul Bailly (La Poste) et d'Armand Hatchuel (MinesParistech), en vue de réunir des entreprises, des collectivités territoriales, ainsi que des organismes publics, qui apportent leur soutien financier à l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy afin qu'elle perpétue son activité culturelle, et contribuent au choix des colloques qu'ils souhaitent traiter dans l'esprit de Cerisy, en croisant les expertises et les disciplines. C'est à la RATP et à la Poste que l'on doit d'ailleurs des colloques ayant (in)directement à voir avec le développement durable³.

Toujours est-il que la programmation reflète moins un parti pris du CCIC que le stade auquel ce dernier est parvenu dans sa diffusion dans tel ou tel secteur, tel ou tel champ disciplinaire, institutionnel... Qui plus est, la mise à l'agenda à laquelle le CCIC œuvre peut aussi procéder au travers de concepts connexes (gouvernance, complexité...) auxquels il a manifesté un intérêt précoce et qui ont pu ainsi préparer le terrain à l'accueil de la notion de développement durable. Dès lors, l'exercice consistant à repérer ses seules occurrences dans des actes, de surcroît publiés au moins un an après la tenue du colloque, peut fausser la lecture – *a fortiori* si, comme c'est le cas, des rencontres traitant peu ou prou de ce développement n'ont pas donné lieu à la publication d'actes⁴. Sauf à considérer que ce même exercice permet de montrer la manière

3. La RATP : *Entreprises, territoires, construisons ensemble un développement durable* (2005) et *Lieux et liens* ; La Poste : *L'économie des services pour un développement durable* et *Peut-on apprivoiser l'argent?* ; Veolia : *Peurs et plaisirs de l'Eau* et (avec Vinci) *Villes et territoires résilients* ; Plaine Commune : *Cultures et créations dans les métropoles monde* ; La région Normandie : *Les Chevaux* pour les championnats équestres mondiaux ; La fabrique de l'industrie : *L'industrie notre avenir* ; Le Cercle des partenaires : les colloques *sur LE(S) COMMUN(S)*...

4. Par exemple : « Prospective (9) : Développements durables : nouvelles voix, nouveaux passages » (2007).

dont Cerisy s'en est saisi, a concouru à la retravailler (pour déjouer les risques d'une appropriation institutionnelle) et à en montrer les limites, voire à la dépasser. Pour le savoir, voyons donc ce que donne un recensement des occurrences « développement durable », dans l'intitulé aussi bien des actes que de leurs contributions.

I. LE MOMENT *PROSPECTIVE DU PRÉSENT*⁵

Après *Les sens du mouvement*, il faut attendre des actes de colloques issus du cycle « prospective du présent » pour assister à une floraison de contributions en lien avec le développement durable⁶. Pour mémoire, ce cycle initié à partir de 1999 avec un premier colloque sur les « nouvelles dimensions de la gouvernance⁷ » a eu pour ambition de « co-construire » sur un enjeu de société donné des « futurs souhaitables » sur la base d'un « diagnostic partagé », mobilisant différentes formes d'expertises, et de l'examen de « signaux faibles » en forme d'initiatives et de pratiques, susceptibles de préfigurer ces futurs souhaitables, et dont on examine en conséquence les conditions de leur « montée en généralité ». Le tout est envisagé selon un principe d'« optimisme méthodologique » consistant à voir dans les contraintes et défis des opportunités. C'est dire si la prospective du présent se différencie de la prospective classique fondée sur la construction de scénarios censés éclairer la décision de dirigeants (des secteurs public ou privé), mais aussi des visions catastrophistes ou, comme on dit désormais, « collapsologiques » ou « effondristes ». On comprend dès lors son intérêt pour ce développement durable, en phase

5. Initiée dans le rapport de Jean-Paul Bailly au Conseil économique et social, *Prospective, débat, décision publique*, Les journaux officiels, 1998 ; republié sous le titre *Demain est déjà là*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2001. Voir aussi Édith Heurgon et Alain Raymond, *Tous Volontaires au Monde, jardiniers du bien commun, Une prospective du présent à deux voies*, Paris, Hermann, 2019.

6. Sylvain Allemand, *Le développement durable au regard de la prospective du présent*, Paris, L'Harmattan, 2006.

7. Dirigé par Armand Hatchuel, Édith Heurgon et Josée Landrieu, du 4 au 10 juin 1999.

avec son optimisme méthodologique, dès lors qu'il cherche véritablement à sortir d'une vision *top down* pour ne pas dire institutionnelle...

C'est d'ailleurs les actes issus d'un de ces colloques qui font, pour la première fois, figurer le développement durable dans leur intitulé : *Le développement durable, c'est enfin du bonheur!* (L'Aube, 2006)⁸. Un titre qui reprend l'exclamation authentiquement enthousiaste d'un élu, Jean-François Caron, venu témoigner de ses actions à l'échelle de sa commune, Loos-en-Gohelle (dont il était maire) et de la région Nord Pas-de-Calais (dont il était vice-président). Plusieurs contributions et chapitres l'arborent dans leur intitulé⁹. Dans les actes du colloque suivant, *L'économie des services pour un développement durable. Nouvelles richesses, nouvelles solidarités*¹⁰, il apparaît dans bien plus de contributions que dans les communications du programme initial.

L'intérêt de la prospective du présent pour le développement durable ne s'arrête pas avec l'achèvement du cycle. Pour preuve, les actes du colloque *Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*¹¹ et ceux du premier de la série sur les jardins : *Renouveau des jardins : clés pour un monde durable?*¹². Si ceux du deuxième

8. L'intitulé du colloque, organisé en 2005, était différent, mais affichait lui aussi le développement durable, « Entreprises, territoires : construire ensemble un développement durable ».

9. « Vers une société de la maintenance ? Questions prospectives sur le développement soutenable, la gouvernance et la notion de durée » (Josée Landrieu) ; « Entre global et local : le développement durable face à la question territoriale » (Daniel Béhar) ; « Le développement durable en Nord-Pas-de-Calais » (Jean-François Caron) ; « Entreprises, territoires et développement durable, quelles finalités ? » (Jean-Baptiste de Foucauld), etc.

10. Édith Heurgon et Josée Landrieu (dir.), *L'économie des services pour un développement durable. Nouvelles richesses, nouvelles solidarités*, Paris, L'Harmattan, 2007.

11. Véronique Chagnon, Clémence Dallaire, Catherine Espinasse et Édith Heurgon (dir.), *Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, Paris, Hermann, 2013.

12. Sylvain Allemand, Édith Heurgon et Sophie de Paillette (dir.), *Renouveau des jardins : clés pour un monde durable?*, Paris, Hermann, 2012.

colloque de cette série, *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*¹³ ne l'affichent plus, ils ne s'en inscrivent pas moins dans le prolongement des premiers en tâchant de montrer comment diverses initiatives qui participent à ce renouveau peuvent monter en généralité et ainsi répondre aux défis alimentaires.

Tout en étant un lieu d'approfondissement de la prospective du présent, le CCIC a accueilli bien d'autres approches de la prospective, qui se sont elles-mêmes saisies du développement durable, à l'occasion de colloques spécifiques. En témoignent les actes suivants :

- *Peurs et plaisirs de l'eau*¹⁴, qui compte une contribution de Michel Gousailles sur le « Paris durable sur l'eau usée » ;
- *Lieux et liens, 1. Des lieux qui créent des liens, 2. Des liens qui créent des lieux*¹⁵. Outre la présentation d'un projet d'« aménagement durable », Seine Arche, par Édith Heurgon *et al.*, avec un contrepoint de Marcel Roncayolo, on peut y lire une contribution d'Anne Querrien, sur « Les lieux de la ville durable et leurs liens avec la recherche urbaine » ;
- *Les chevaux : de l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*¹⁶ qui se proposent notamment d'étudier la manière de mettre en synergie la variété des usages et des publics en faveur d'un développement durable des territoires français ;
- *L'industrie, notre avenir*¹⁷, où on peut lire notamment une contribution sur les contours de ce que pourrait être une « usine durable » (par Michel Dancette).

À défaut de traiter de durabilité, des actes parlent de/d'(in) soutenabilité (en référence à ce que d'aucuns ont préféré appeler

13. Sylvain Allemand et Édith Heurgon (dir.), *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*, Paris, Hermann, 2016.

14. Bernard Barraqué et Pierre-Alain Roche (dir.), *Peurs et plaisirs de l'eau*, Paris, Hermann, 2010.

15. Catherine Espinasse et Éloi Le Mouël, *Lieux et liens, 1. Des lieux qui créent des liens, 2. Des liens qui créent des lieux*, Paris, L'Harmattan, 2012.

16. Éric Leroy Du Cardonnoy et Céline Vial (dir.), *Les chevaux : de l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Caen, PU de Caen, 2017.

17. Pierre Veltz et Thierry Weil (dir.), *L'industrie, notre avenir*, Eyrolles, 2015.

le développement soutenable¹⁸). C'est le cas par exemple de *Donner lieu au monde : la poésie de l'habiter*¹⁹, dont la parution clôturait un programme-cadre de recherches coopératives internationales, « L'habitat insoutenable », ou de *La ville insoutenable*²⁰. Si, dans l'ensemble, les actes de colloques de prospective n'ont pas eu vocation à contester la notion, certains ont pu se montrer critiques. C'est le cas de *Villes, territoires, réversibilités*²¹.

II. DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SANS... DÉVELOPPEMENT DURABLE

En outre, le développement durable est loin d'être systématiquement évoqué dans des actes traitant pourtant de thématiques qui ont à voir avec lui. C'est le cas de certains de ceux abordant les problématiques de la ville ou de l'urbain, dont on aurait pu s'attendre à ce qu'ils traitent à tout le moins de la « ville durable » : *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*²² ; *Cultures et créations dans les métropoles-monde*²³ ; *Villes et territoires résilients*²⁴,

18. Fallait-il parler de développement durable ou soutenable ? La question a fait l'objet d'une controverse lancinante, dont le CCIC n'aura pas été une arène, hormis les échanges ponctuels et informels, auxquels peut donner lieu un colloque de Cerisy.

19. Augustin Berque, Alessia de Biase et Philippe Bonnin (dir.), *Donner lieu au monde : la poésie de l'habiter*, Éditions donner lieu, 2012.

20. Augustin Berque, Philippe Bonin et Cynthia Ghorra-Gobin, *La ville insoutenable*, Belin, 2006.

21. Franck Scherrer et Martin Vanier (dir.), *Villes, territoires, réversibilités*, Paris, Hermann, 2013.

22. Bernard Marchand et Joëlle Salomon Cavin, *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.

23. Michel Lussault et Olivier Mongin, avec la collaboration de Sylvain Allemand et d'Édith Heurgon, *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Paris, Hermann, 2016.

24. Sabine Chardonnet Darmaillacq, Éric Lesueur, Dinah Louda, Cécile Maisonneuve et Chloé Voisin-Bormuth (dir.), *Villes et territoires résilients*, Paris, Hermann, 2020.

ou encore *Aménagement du territoire : changement de temps, changement d'espace*²⁵.

Alors que l'industrie est toute aussi concernée par le développement durable, *Imaginaire, Industrie et innovation*²⁶ ne l'évoque guère. Pas plus que *L'Entreprise, point aveugle du savoir*²⁷. Même constat pour les colloques relatifs aux (biens) communs : *Vers une république des biens communs ?*²⁸, enfin, *L'alternative du commun*²⁹ ; *Territoires solidaires en commun : les anti-actes d'un colloque inédit*³⁰ qui évoque tout au plus l'énergie et le bâtiment durables.

Tout aussi étonnamment, on ne relève aucune occurrence dans *Du risque à la menace, penser la catastrophe*³¹ ; *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ? Autour et en présence d'Augustin Berque*³² ; *Écologie, politique de l'eau. Rationalités, usages et imaginaires*³³ ou encore *La Démocratie écologique. Une pensée indisciplinée*³⁴ – mais probablement que cette « indisciplinarité »

25. Sylvain Allemand, Armand Frémont et Édith Heurgon (dir.), *Aménagement du territoire : changement de temps, changement d'espace*, Caen, PU de Caen, 2008.

26. Pierre Musso (dir.), *Imaginaire, Industrie et innovation*, Paris, Éditions Manucius, 2016.

27. Baudoin Roger, Blanche Segrestin et Stéphane Vernac (dir.), *L'Entreprise, point aveugle du savoir*, Auxerre, Sciences Humaines, 2014.

28. Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat et Frédéric Sultan (dir.), *Vers une république des biens communs ?*, Paris, LLL, 2018.

29. Christian Laval, Pierre Sauvêtre, Ferhat Taylan (dir.), *L'alternative du commun*, Paris, Hermann, 2019.

30. Élisabetta Bucolo, Hervé Defalvard et Geneviève Fontaine, *Territoires solidaires en commun : les anti-actes d'un colloque inédit*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2020.

31. Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly et Alain Kaufmann, *Du risque à la menace, penser la catastrophe*, Paris, PUF, 2013.

32. Marie Augendre, Jean-Pierre Llored et Yann Nussaume (dir.), *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ? Autour et en présence d'Augustin Berque*, Paris, Hermann, 2018.

33. Jean-Pierre Pierron (dir.), en collaboration avec Claire Harpet, *Écologie, politique de l'eau. Rationalités, usages et imaginaires*, Paris, Hermann, 2017.

34. Jean-Michel Fourniau, Loïc Blondiaux, Dominique Bourg et Marie-Anne Cohendet (dir.), *La Démocratie écologique. Une pensée indisciplinée*, Paris, Hermann, 2022.

consistait justement à en faire l'économie... *Last but not least*, pas de mention non plus dans *De Pontigny à Cerisy : des lieux pour penser avec ensemble, 1910... 2010*³⁵.

À défaut d'avoir traité explicitement de développement durable, des actes ont en revanche exploré des notions, des concepts (gouvernance, résilience, communs...) ou des approches (la mésologie, l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire...), qui ont contribué à en enrichir la vision, à en faire évoluer les ambitions.

Relevons encore que nombre d'actes, qu'ils aient traité ou pas explicitement du développement durable, ont reçu le soutien de nombreuses institutions ayant vocation à le promouvoir : ministères (à commencer par ceux en charge du Développement durable et/ou de l'Écologie) et organismes de recherche (Cirad, CNRS, Ifremer, Inra, l'IRD...) ³⁶. Signalons aussi au passage le soutien de think tanks – la Fabrique de l'Industrie³⁷ ; l'institut Veblen... ³⁸ À se demander si Cerisy n'a pas été perçu par ces diverses parties prenantes comme un lieu où le penser autrement (c'est-à-dire en dehors d'une logique institutionnelle) sans y renoncer définitivement.

35. Sylvain Allemand, Édith Heurgon et Claire Paulhan, *De Pontigny à Cerisy : des lieux pour penser avec ensemble, 1910... 2010*, Paris, Hermann, 2011. Un parti pris volontaire, car du point de vue d'É. Heurgon « l'efficacité de cette notion transitionnelle est tombée avec la notion de développement et avec la mauvaise traduction du "durable" ».

36. Toutes ces institutions ont notamment soutenu le colloque « Interdisciplinarités entre Natures et Sociétés », dirigé par Bernard Hubert et Nicole Mathieu, du 30 septembre au 5 octobre 2013.

37. « L'industrie, notre avenir », dirigé par Pierre Veltz et Thierry Weil, avec la participation de Louis Gallois et Denis Ranque (La Fabrique de l'industrie), du 3 au 10 juin 2014.

38. Poussons le souci du détail jusqu'à relever que des intervenants, qu'ils en fassent le cœur ou pas de leur propos, l'évoquent dans leur bio accompagnant le résumé de leur intervention, à l'image d'Alain Findeli, intervenu sur « Les enjeux pour l'éducation et la recherche en design » dans le colloque « Design entre urgence et anticipation » codirigé par Anne-Marie Boutin, Clément Rousseau et Jean-René Talopp, du 2 au 9 juillet 2005.

III. LA VALEUR AJOUTÉE DES COLLOQUES CERISYENS

De fait, par-delà leurs spécificités, les colloques de Cerisy, de prospective du présent ou autres, permettent de croiser des regards, en donnant la parole à un large spectre d'intervenants : des chercheurs, mais aussi des représentants d'institutions, de collectivités, des porteurs d'initiative, dans les champs économique, social et/ou, environnemental, mais aussi culturel et artistique³⁹. En cela, Cerisy a contribué à une approche interdisciplinaire du développement durable, en mettant en présence des formes variées d'expertises et de savoirs (savants, profanes, artistiques, professionnels, d'usage). Assez naturellement, la question s'est posée de savoir si ce n'est pas au pluriel dont on devrait en parler.

Rappelons encore que les colloques ont pour vocation à être ouverts à tous : on peut s'y inscrire comme auditeurs libres. Les codirecteurs sont donc invités à concevoir des rencontres qui puissent s'adresser à un large public et non à leurs seuls pairs. De là aussi des questionnements ou des témoignages inattendus, imprévisibles, qui accentuent le sentiment de décalages heuristiques.

Communauté éphémère et reconnaissance

Au fil des jours, c'est une « communauté éphémère » (selon la formule d'Édith Heurgon) qui se constitue et, en principe, jusqu'à la parution des actes, voire au-delà : il n'est pas rare que des personnes qui ont fait connaissance à Cerisy se retrouvent ailleurs ou de nouveau en ce lieu. C'est dire la contribution à bas bruit qu'a pu avoir Cerisy dans la diffusion, la mise en débat, du développement durable dans des milieux extrêmement divers, où on a pu jusqu'alors parler de développement durable comme Monsieur Jourdain pratique la prose. En cela, Cerisy a pu aussi

39. Entre autres exemples : Cathy Bouvard (*Les subsistances*) et Stéphane Juguet (« La Ferme! », une coopérative d'idées et d'actions sur le thème des territoires en transition », à l'occasion du colloque « Cultures et créations dans les métropoles-monde » (2014).

contribuer à la reconnaissance d'initiatives ou de démarches non spontanément associées au développement durable, alors qu'elles y contribuent manifestement. Significatif à cet égard est l'exemple des « Jardins de Cocagne » dont le fondateur, Jean-Guy Henckel, a saisi l'occasion d'interventions à Cerisy⁴⁰, pour montrer comment ces jardins (de par leur inscription dans l'insertion par l'activité économique, mais aussi leur ambition à promouvoir des circuits courts et des productions bio), répondaient à leur façon aux exigences d'un développement durable et pouvaient donc en être reconnus comme des contributeurs majeurs.

Parce qu'ancré dans des territoires et non des moindres, ceux du Cotentin et de la Manche et plus largement de la Normandie, Cerisy offre aussi matière à la réflexion à travers des témoignages d'acteurs locaux, porteurs d'initiatives, invités à témoigner sur place, dans la bibliothèque ou dans la Laiterie (l'autre salle de conférences du CCIC), ou à la rencontre desquels vont les colloquants lors de la journée ou demi-journée « hors-les-murs ».

IV. UNE NOTION TRANSITIONNELLE ?

Au total, en une vingtaine d'années, ce sont une quinzaine de publications et des dizaines de communications qui ont fait explicitement une place au développement durable, fût-ce dans un esprit critique. Des chiffres en deçà de la réalité (comme indiqué plus haut, plusieurs colloques traitant du développement durable n'ayant pas donné lieu à la publication d'actes). Ils ne doivent pas cependant escamoter une tendance apparente dans le sens d'un progressif effacement : à mesure qu'on avance dans le temps, la référence au développement durable se fait moins fréquente, que ce soit pour le promouvoir ou le critiquer. Tout se passe comme s'il était relégué au second plan au profit d'autres notions : les communs, la résilience, les transitions... Significatif est aussi le fait que des communications qui l'affichent dans le programme

40. Aux colloques « Développements durables : nouvelles voies, nouveaux passages », 2007 et « Renouveau des jardins : clés pour un monde durable ? », 2012.

du colloque y renoncent lors du passage aux actes. Un exemple parmi d'autres : la communication de Cynthia Ghorra-Gobin qui, initialement intitulée « Reconfigurer nos “espaces publics”. Quelles techniques pour le Développement Durable? », dans le programme du colloque *L'Empreinte de la technique. Ethnotechnologie prospective*⁴¹ devient dans les actes : « L'aménagement urbain à l'heure de la transition : composer avec les choix techniques antérieurs tout en réinterprétant la ville ».

Est-ce à dire que le développement durable n'aura été qu'une « notion transitionnelle », nous ayant permis de passer d'un paradigme à l'autre (la transition, en l'occurrence, voir la bifurcation) ? – ce qui serait déjà beaucoup. Il est vrai, qu'entretemps, les défis du changement climatique et de la réduction des GES se sont imposés et, avec eux, la notion d'anthropocène.

Et, pourtant, nous rechignons à y renoncer (à jeter le DD avec l'eau du bain?)⁴². Car on a beau vouloir le remiser, le développement durable semble revenir par la fenêtre... En témoignent des colloques de la saison 2022 qui lui ménagent encore une place. En dehors de Cerisy, rappelons que l'institution qui a contribué à l'inscrire dans bien des agendas, l'ONU, n'y a toujours pas renoncé. Pour preuve ses Objectifs de Développement Durable (ODD). Certes, on peut en questionner la pertinence ; il reste que ces objectifs sont inscrits dans les agendas d'États (dont la France, quand bien même le pays a effacé le développement durable du fronton du ministère qui en est en charge...) et de collectivités locales.

41. Élie Faroult, Thierry Gaudin (dir.), *L'Empreinte de la technique. Ethnotechnologie prospective*, Paris, L'Harmattan, 2010. Pour mémoire, cette ethnotechnologie consiste en « l'étude des interactions entre les techniques et la société. »

42. C'est un point de divergence avec Édith Heurgon, qui considère qu'il y a eu un « moment Cerisy » pour le développement durable, d'une dizaine d'années (2005-2015), qui a débuté avec le colloque « Le développement durable, c'est enfin du bonheur ! » et s'est terminé avec la décade « Quelles transitions écologiques? », dirigée par Dominique Bourg, Alain Kaufmann et Dominique Méda, et qui a donné lieu à l'ouvrage *L'âge de la transition. En route pour la reconversion écologique*, Paris, Les petits matins / Institut Veblen, 2016.

Aujourd'hui encore, c'est du moins notre conviction, le développement durable reste précieux, dès lors qu'on le prend pour ce qu'il est fondamentalement : non pas une affaire de piliers ou de cercles qui s'entrecoupent (une vision promue par les manuels scolaires ou des ouvrages de vulgarisation davantage que par le rapport Brundtland), mais un état d'esprit consistant à anticiper tout à la fois les retombées (externalités?) sociales, économiques, environnementales d'une mesure, d'une décision et, donc, à penser ensemble les dimensions sociale, économique et environnementale d'un enjeu. En cela, il constitue bien une rupture par rapport au temps où on (y compris l'ONU) pensait distinctement ces dimensions (cf., dans le cas de l'ONU, la mise en place de deux programmes différents, l'un pour le développement économique et social – le PNUD –, l'autre pour l'environnement – le PNUE). Par sa transversalité même, le développement durable est une manière de prendre acte de la complexité telle que théorisée et promue par Edgar Morin (c'est du moins notre hypothèse). C'est dire si ce même développement a mis au défi des acteurs y compris ceux qu'on présentait spontanément comme l'incarnation de ce développement durable : nous voulons parler des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui avaient jusqu'alors escamoté la dimension environnementale, préoccupées qu'elles étaient de rendre l'économie plus sociale (les coopératives, les mutuelles) ou plus solidaire (les structures d'insertion). En plus de cette transversalité, la notion fait preuve d'une certaine plasticité, qui lui a permis de s'élargir à d'autres dimensions : culturelle, mais aussi politique (dès lors qu'un développement durable nous place devant la nécessité d'arbitrages).

En cela, elle nous paraît toujours préférable à celle de RSE, une approche, qui a été originellement promue par de grandes entreprises anglo-saxonnes, avec des intentions plus ou moins louables – à commencer par celles de prétendre assumer leurs responsabilités vis-à-vis de l'environnement pour mieux dissuader les pouvoirs publics de leur imposer de nouvelles réglementations et taxes au nom dudit développement durable. À cet égard, il n'est pas inintéressant de relever que les codirecteurs du colloque

« Entreprise, responsabilité et civilisation : un nouveau cycle est-il possible? » (2019)⁴³, qui avaient mis en avant la RSE, en soient venus, dans ses actes, à préférer la notion de développement durable (ils ont pour titre *Entreprises, Responsabilités et Civilisations. Vers un nouveau cycle du développement durable*⁴⁴).

V. PENSER UN RAPPORT (DURABLE) AU VIVANT

Mais probablement faut-il que le développement durable rompe avec une conception par trop techniciste, réglementaire, normative et/ou institutionnelle dans laquelle on a pu l'enfermer. Qu'il prenne aussi davantage en considération les enjeux d'un rapport renouvelé au vivant non humain, autrement qu'il le fait à travers la notion de biodiversité et ses corollaires - préservation, (re)végétalisation, renaturation – ou encore celle de services économiques que nous rendrait ce vivant. Et si nous avons à apprendre du « développement » des plantes, des animaux? Et si nous gagnions à réfléchir aux conditions d'« alliances inédites⁴⁵ » entre les humains et le vivant non humain, dans la perspective d'un co-développement durable? Cerisy pourrait être alors, s'il ne l'est déjà, le lieu où penser et œuvrer à l'articulation de ces approches, car cela fait bien longtemps qu'on y fait une place, dans les communications et les débats, au vivant, animal et/ou végétal. Qu'on songe aux actes des colloques suivants : *L'Animal autobiographique (autour de Jacques Derrida)*⁴⁶; *Les animaux :*

43. « Entreprise, responsabilité et civilisation : un nouveau cycle est-il possible? », dirigé par Kevin Levillain, Blanche Segrestin et Stéphane Vernac, du 27 mai au 3 juin 2019.

44. *Entreprises, Responsabilités et Civilisations. Vers un nouveau cycle du développement durable*, Paris, Presses des Mines, 2020.

45. Ainsi que nous y invitent Léna Balaud et Antoine Chopot, *Nous ne sommes pas seuls*, Paris, Seuil, 2021.

46. Marie-Louise Mallet (dir.), *L'Animal autobiographique (autour de Jacques Derrida)*, Paris, Galilée, 2019.

*deux ou trois choses que nous savons d'eux*⁴⁷ ; *Le moment du vivant*⁴⁸ ou plus récemment *Humains, animaux, nature, quelle éthique des vertus pour le monde qui vient?*⁴⁹.

Un panel représentatif

Avant de laisser le lecteur parcourir les articles réunis dans cet ouvrage, dans l'esprit de la collection « Traversées », il nous faut dire encore quelques mots à leur sujet (sachant que nous les présentons plus en détail dans des chapeaux introductifs). Si la plupart de leurs auteurs sont des universitaires, ils sont d'horizons disciplinaires variés. Un seul élu (Jean-François Caron) figure dans ce panel, ce qui ne rend pas justice à la forte implication de maires, de conseillers départementaux, régionaux... aux colloques de Cerisy. L'ensemble n'en illustre pas moins la diversité des sujets traités au prisme du développement durable, et la manière aussi dont l'entrée dans ce dernier par des thématiques a pu contribuer à l'appréhender à la manière d'un rhizome – une notion chère à Gilles Deleuze, un philosophe ayant fréquenté Cerisy. C'est dire si la réflexion sur le développement durable puise dans des racines cerisyennes bien plus profondes que ce qu'on imagine en s'en tenant aux dates de publication des actes et même à la chronologie onusienne.

47. Vinciane Despret, Raphaël Larrère (dir.), *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Paris, Hermann, 2014.

48. Arnaud François, Frédéric Worms, *Le moment du vivant*, Paris, PUF, 2016.

49. Gérald Hess, Corine Pelluchon et Jean-Philippe Pierron, *Humains, animaux, nature, quelle éthique des vertus pour le monde qui vient?*, Paris, Hermann, 2020.

Postface

BETTINA LAVILLE¹

Au terme de la lecture de ces très riches contributions, qui déclinent aussi bien la mise en œuvre du développement durable dans des territoires, que dans l'économie globale, ou bien encore dans nos espaces de vie démocratique ou individuelle, j'ai envie de reposer la judicieuse question posée par Sylvain Allemand en introduction : le développement durable est-il (aura-t-il été seulement...) un concept « transitionnel » ?

On compte en effet des centaines d'ouvrages sur le développement durable et plus de cinq cents définitions de la notion. La définition mère est énoncée dans le rapport Brundtland : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En France, le développement durable est codifié à l'article L 110-1 du Code de l'environnement, qui privilégie le pilier environnemental², et constitutionnalisé depuis le 1^{er} mars 2005 par la Charte de l'environnement³.

Depuis trente-cinq ans, cette notion est tour à tour encensée, critiquée, instrumentalisée, détournée. Elle me paraît désormais s'effacer peu à peu... même si le concept reste fertile, d'abord

1. Bettina Laville est Conseiller d'État honoraire, Présidente d'honneur du Comité 21 et Présidente de l'IEA de Paris.

2. « Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation. »

3. Préambule : « Considérant qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins » ; l'article 6 : « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ».

parce qu'il a inspiré d'innombrables modifications de trajectoires au niveau des villes, et de tous les espaces institutionnels de la démocratie, a fondé les principes de la RSE, a renouvelé le questionnement sur le développement local, national, international. De plus, il a manifesté, consciemment ou non, la volonté d'appliquer dans la vie « réelle » la théorie de la complexité d'Edgar Morin, dont il faut rappeler quelques considérations récentes : « On nous a enseigné à séparer les choses et les disciplines. Nos connaissances sont compartimentées. » S'il y a toujours eu des phénomènes complexes, cette complexité s'est accrue avec l'incapacité à « traiter les problèmes à la fois dans leur globalité et dans les rapports de cette globalité avec les parties ». Le développement durable était sûrement sur le plan historique une tentative de réponse à cette compartementalisation.

Le premier coup donné au développement durable a été porté en 2002 lors du Sommet de Johannesburg⁴. Ma conviction⁵ est qu'il a défait celui de Rio (1992), alors qu'il est de bon ton de dire qu'il a été le premier Sommet à populariser le concept, en particulier dans le secteur privé. « Dix ans après Rio, ai-je écrit, le Sommet de Johannesburg a été un Sommet sans grandes avancées, qui a scindé environnement et développement que l'on avait eu tant de mal à réunir à Stockholm (1972), puis à Rio (1992), avec certes l'entrée du secteur privé, dans une sorte de répartition des rôles, les entreprises étant invitées à traiter l'environnement dans une vision technicienne, tandis que les responsables du Sommet du Millénaire s'occuperaient des pauvres et du développement⁶... » Ce Sommet de Johannesburg a rompu subrepticement avec le credo des interactions des différents milieux, naturels et humains, et a refragmenté les composantes de la durabilité. C'est ainsi que la Stratégie du développement durable française a pu éclater en

4. Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), du 26 août au 4 septembre 2002.

5. Voir mon article « Cinquante années de tentatives de gouvernance pour un développement plus durable », RFAP, n° 182, p. 565, 2022.

6. *Op. cit.*

divers documents – SNBC, stratégie de la biodiversité, et de multiples autres encore (vingt-trois...).

Ainsi ont été renommées les voies de la durabilité sous des appellations « attractives » : transition, mutation, transformation, métamorphose, économie positive, circulaire, collaborative, de fonctionnalité, verte. Force est de constater aussi l'importance qu'a prise, en particulier à travers la secousse de la crise de 2008, le pilier économique du développement durable, et comment la pensée dominante essaya d'« englober » le concept de durabilité dans l'économie officielle. Pour la colorer de façon plus acceptable, et pour « opérationnaliser » la durabilité dans des sphères qui lui étaient étrangères, comme celles de la compétitivité. Dans l'ouvrage que nous venons de lire, Christian du Tertre explique très bien combien l'économie de fonctionnalité s'emploie néanmoins à « durabiliser » le fonctionnement d'une entreprise, en particulier en la rapprochant du niveau local, et Daniel Latouche, à propos d'un ouvrage d'art jamais construit, le Pont reliant Montréal à l'Île Saint-Laurent, propose même le concept de « compétitivité durable », où la notion de temps long serait un des facteurs de la mesure de la compétitivité : « Le terme de compétitivité durable, écrit-il, s'inscrit dans un contexte qui ferait en sorte que les métropoles seraient condamnées à vivre dans un système urbain articulé à l'échelle mondiale, structuré par une nouvelle division internationale du travail, reflet de la très grande mobilité des capitaux et des entreprises ainsi que de l'intensification des échanges. Mais cette concurrence ne se fait pas uniquement dans l'espace, elle se fait aussi dans le temps, surtout dans un contexte de mobilité extrême où les entreprises doivent être convaincues que les avantages comparatifs que possède un territoire sont là pour durer. »

Ces contradictions, qui ne sont que l'exact reflet de nos sociétés complexes ne doivent pas faire oublier quelles évolutions perceptibles et quelles révolutions implicites a suscitées la promotion du développement durable : des Sommets internationaux qui brassent les acteurs, des normes, « dures » ou « souples », la transformation des planifications inefficaces dans des économies ouvertes

en des stratégies de développement durable, qui convoquent les populations, d'innombrables brevets autour d'une recherche de sobriété dans l'utilisation des ressources renouvelables, et une sensibilisation par la pédagogie des populations aux risques. La « durabilité » (forte ou faible, parfois faible...) a envahi le champ économique, comme l'illustre très bien un autre contributeur à cet ouvrage, Philippe Zarifian, dans le cas des services, en s'appuyant sur les exceptionnels travaux de Jean Gadrey pour proposer la notion de « services durables » : « L'enjeu, pour l'entreprise de services, est de transformer du ponctuel et de l'achevé, du point de vue de ses prestations, en la tenue d'un engagement durable, potentiellement continu (ou assurant la continuité du suivi) en accompagnement des trajectoires de vie. Cela n'élimine pas le caractère ponctuel des contacts, mais désigne le caractère durable et continu de la relation. Et il serait bon que l'entreprise s'organise en interne de manière à pouvoir assurer ce suivi durable et l'interdépendance entre toutes ses actions (ce qui est encore loin d'être le cas). » Une autre illustration est donnée par Jean-Louis Laville, avec la sphère de la solidarité dont il montre comment elle est régénérée par le concept de développement durable, tant dans son acception de solidarité philanthropique que démocratique. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on assiste aujourd'hui à un rapprochement de l'économie sociale et solidaire des sphères du développement durable, en particulier dans les réflexions des sociétés à mission.

Cependant, le désenchantement est perceptible chez les acteurs, ou dans le public, parce que le concept, nourri de débats multilatéraux et de perspectives universitaires, n'arrive pas à s'incarner dans des changements visibles, porteurs de bien-être, d'égalité et de meilleure allocation des ressources. Certes, il y a de formidables réussites, locales porteuses de « bonheur », comme le dit ici Jean-François Caron, mais elles sont éparées et trop rares. Au contraire, les crises multiples, écologiques, économiques et sociétales relèguent l'avènement d'un développement plus durable à un horizon qui se dérobe sans cesse, tel celui des espoirs du héros de Dino Buzzati dans *Le Désert des Tartares*. L'accélération avérée de tous les phénomènes annoncés depuis cinquante ans mène

à l'éco-anxiété, surtout chez les jeunes, qui ne se satisfont pas d'incantations. Or, ne semblent subsister que la palinodie de la durabilité qui a fait dire dès 1997 à Ignacy Sachs que les gouvernements du monde avaient reprogrammé leurs ordinateurs pour que l'expression « développement durable » se substitue automatiquement dans leurs discours et politiques à toute référence à la croissance économique⁷, ainsi que le détournement commercial du concept à des fins de *greenmarketing* pour que les consommateurs soient bercés de l'illusion écologique.

Bien sûr, dans cette époque de médiatisation simplificatrice, la complexité du concept peut désarçonner, même s'il ne reflète d'ailleurs que celle de nos sociétés. Car, à rebours de ce qu'ont pu dire des politiques, le développement durable n'est pas « réconciliateur ». Au contraire, il rend compte des tensions contradictoires de nos sociétés. On a pu dire d'ailleurs que par nature les trois principaux piliers du développement durable – l'environnement, le social (ou sociétal) et l'économie – entretiennent des rapports sur le mode « je t'aime, moi non plus » voire, par moment, antinomiques. D'ailleurs cette complexité explique sans doute la difficulté des Objectifs de développement durable (ODD) énoncés en 2015, à s'imposer comme une vision du changement du monde, qui « parle » au commun des mortels, en dehors du fait que la plupart de ces objectifs ne sont pas atteints, à cause de la crise du Covid-19, et de l'accélération des catastrophes climatiques.

Il est vrai que le développement durable nous renvoie tous à cette réalité paradoxale : la nécessité de rompre avec un modèle qui épuise nos ressources et celles de nos descendants, et la réalité de la pression des bientôt huit milliards d'humains qui exigent de vivre décemment, dès maintenant, selon les principes même du... développement durable : l'égalité, l'équité, le bien-être. En cette période de crise écologique, sociale, etc., la notion semble à certains une chimère nocive, à d'autres la conceptualisation d'un évitement des vraies solutions, forcément radicales. Enfin, elle est pour d'autres

7. « Sur un ciel d'hiver, quelques hirondelles... », *Écodécision*, Montréal, numéro spécial « Rio, cinq ans plus tard », n° 24, 1997.

encore une ruse pour diluer le progrès social, ou le progrès tout court dans des précautions hasardeuses. D'autant que, comme le met excellemment en lumière Dominique Bourg, autre contributeur, « [...] les questions environnementales globales [...] prennent à revers le cahier des charges des démocraties représentatives. Ces dernières ont été conçues pour promouvoir l'augmentation de la richesse matérielle de leurs ressortissants. [...], ce cadrage s'estompe. Il n'empêche qu'en l'état transitoire des choses, la contradiction demeure entre ce qu'exigerait le défi écologique, à savoir une réduction drastique et rapide de nos flux d'énergie et de matières, et donc une diminution de la production d'objets et de l'aménagement d'infrastructures, et les tendances lourdes de nos sociétés. »

Notons que, dans cet ouvrage, ces enjeux de démocratie, ou plutôt de partage de l'expertise avec les citoyens, apparaissent dans tous les articles : Jean-François Caron explique comment sa ville a été un lieu d'appropriation collective, par les habitants, du développement durable, grâce au dialogue et particulièrement l'Agenda 21 ; Daniel Behar montre qu'« une stratégie locale de développement durable n'est pas le reflet mécanique de la stratégie globale et qu'à l'inverse, la somme de démarches locales dites de développement durable ne conduit pas nécessairement à un développement durable global » ; Cynthia Ghorra-Gobin explique comment la figure centrale du citoyen de Los Angeles est devenue le piéton, et surtout, Catherine Larrère développe, à partir de l'exemple d'un débat public sur le Plan national de gestion des matières et déchets nucléaires (PNGMDR), la nécessité d'inventer des formules nouvelles de participation, comme les « forums hybrides », qui, selon elle, peuvent concilier la démocratie délégative et la participative.

Alors, trente-cinq ans après, doit-on jeter aux orties le développement durable comme un oripeau du xx^e siècle ? En 2015, au moment de l'avènement des ODD, j'invitais à garder en mémoire le fait que, dans un monde comme le nôtre où les antagonismes s'accroissent, ce concept a fait naître une langue commune. Bien sûr, les solutions n'avancent pas au même rythme, tant s'en faut,

mais, comme le dit Mathieu Baudin : « pour moi le développement durable ce n'est plus un sujet, c'est un terreau. Un substrat commun sur lequel il nous faudra inventer la vie qui va avec, une fois tous les seuils critiques dépassés. ». Comme à lui, le développement durable me semblait un fil dont il faut tirer toutes les incarnations et les innovations. D'autant que, dans un contexte de crise économique, la préemption du concept de transition énergétique donne l'illusion que les avancées technologiques peuvent résoudre les problèmes du réchauffement climatique et relègue les indispensables changements sociétaux, mentaux, psychiques au rang d'accessoires, alors que le développement durable avait su dessiner une vision du monde réconciliant la prospérité, le partage et la technique.

Mais la « grande accélération » nous fait désirer des doctrines plus efficaces, celle par exemple de la sobriété⁸, qui balaye en ce moment toutes les autres. On l'invoque sans plus la relier à la durabilité, alors même qu'elle en était au fondement, sous le vocable de la « mesure ».

Le développement durable souffre de ce qu'il a tant tardé à advenir, même si le changement de vocabulaire, avec les notions de responsabilité sociale, d'économie circulaire, de transition énergétique, de circuits courts, d'innovations collaboratives trahit un réel désir de passer aux réalisations concrètes, désir de plus incarné par les jeunes générations, nées avec le sentiment que leur existence n'aurait de sens qu'en la transformant en une vie « durable ».

Le temps presse trop. J'ai écrit, et pense plus que jamais que la déclinaison lancinante de l'urgence aboutit à un sentiment justifié d'immobilisme, assumé d'ailleurs par les autorités onusiennes (« nous en sommes au même point »). Le sentiment d'urgence devient d'ailleurs une fin en soi, au-delà des actes immédiats que la situation pourrait susciter, mais que les responsables dans leur ensemble sont bien en peine de mener à bien. Une déploration

8. Voir « La sobriété, fil vert de la transformation écologique », Comité 21.

répétitive de l'inaction accompagne donc ce sentiment d'urgence, et l'angoisse des lendemains qui pleurent est d'autant plus forte qu'il ne trouve aucun exécutoire dans la réalité⁹. C'est pourquoi, aujourd'hui, au concept du développement durable doivent s'ajouter les armes de l'adaptation aux inéluctables changements physiques et géophysiques qui nous menacent, la programmation rapide et la réalité de l'action, faute de quoi nous resterons dans une « régulation par l'évènement » comme a pu le dire Jacques Theys, c'est-à-dire par la réaction haletante et chaotique aux catastrophes. Adaptation et Action, contenues dans les fondements du concept de durabilité, mais souvent occultées, doivent « renverser la table » non pas, comme on le dit trop souvent, pour déboucher sur un autre « modèle » – il ne saurait y en avoir face au défi aussi inédit que celui que nous devons relever : permettre à huit milliards d'êtres humains de vivre dans une planète à quatre degrés de plus à la fin du siècle –, mais une autre viabilité.

Je pense qu'au point où nous en sommes, l'efficacité du développement durable doit se mesurer à la capacité de tous les pays, et de tous les citoyens d'un pays à s'entendre sur la sanctuarisation de biens communs. Les deux notions sont contemporaines, et le rapport de M^{me} Brundtland, *Notre avenir à tous*, citait dans son chapitre III les biens communs comme une des voies institutionnelles du développement durable : « Les formes classiques de la souveraineté nationale soulèvent des problèmes particuliers lorsqu'il s'agit de gérer les « biens communs » et les écosystèmes qu'ils renferment : les océans, l'espace, l'Antarctique. Dans ces trois domaines, certains progrès ont été accomplis, mais il reste beaucoup à faire. » Évidemment, le moment historique ne semble pas propice à cette reconnaissance, mais, à voir comment la notion de sobriété a été popularisée en moins de six mois, sous la contrainte du tarissement des approvisionnements énergétiques russes, on peut concevoir que les évolutions brutales qui nous attendent nous ramènent à reprendre conscience de la nécessité

9. « L'occurrence écologique », in *Revue Vraiment Durable*, n° 3, p. 97.

de protéger nos biens communs, comme le dit magistralement Corinne Pelluchon dans sa contribution : « Notre existence, parce qu'elle est débordée par celle des autres, se déroule à un double niveau : à la fois pour nous et par rapport au monde commun qui nous accueille à notre naissance et survit à notre mort individuelle. Ce monde commun aux générations passées, présentes et futures, et qui contient toutes les œuvres à la fois naturelles et culturelles confère une épaisseur à notre existence individuelle et collective. Lorsque les décisions politiques négligent cet horizon du monde commun, elles n'ont guère de sens, excepté sur le court terme. »

Il est donc grand temps de passer à l'âge adulte du développement durable, en regardant la réalité en face. Les crises multiples que nous vivons montrent que la mobilisation reste d'actualité : ou bien le développement durable a, au fil des conférences de Stockholm – où il n'était pas encore conceptualisé –, de Rio, de Johannesburg, de la COP21, et du prochain Sommet du Futur, acquis le rang d'un concept opératoire voire révolutionnaire, ou bien il est le simple socle historique des bascules indispensables au passage si délicat que va devoir franchir l'humanité. Autrement dit, le développement durable aura été l'arme, insuffisante, pour rendre supportable l'Anthropocène.

Table des matières

Préface	
par <i>Yvette Veyret</i>	5
Introduction	
par <i>Sylvain Allemand</i>	15
I. Le développement durable en Nord-Pas-de-Calais	
par <i>Jean-François Caron</i>	29
II. Entre global et local : le développement durable face à la question territoriale	
par <i>Daniel Behar</i>	45
III. L'aménagement urbain à l'heure de la transition	
par <i>Cynthia Ghorra-Gobin</i>	55
IV. Au secours de la compétitivité	
par <i>Daniel Latouche</i>	75
V. Développement durable et économie de services : un choix de société	
par <i>Jean-Louis Laville</i>	89
VI. Économie de la fonctionnalité, développement durable et innovations institutionnelles	
par <i>Christian du Tertre</i>	103
VII. Histoire et enjeux du service durable	
par <i>Philippe Zarifian</i>	125
VIII. Rien ne change, tout change	
par <i>Dominique Bourg</i>	153
IX. Entre science et démocratie : conflits des compétences et débat public	
par <i>Catherine Larrère</i>	163

X. Le cogito gourmand et ses nourritures : une alternative à l'économisme	
par <i>Corine Pelluchon</i>	179
Postface	
par <i>Bettina Laville</i>	189



LES COLLOQUES CERISY



Accueillis au **château de Cerisy-la-Salle** et ses dépendances, monument historique du **xvii^e siècle** au cœur du département de la Manche, le **Centre culturel international de Cerisy** assure la programmation, l'organisation et la publication des **Colloques de Cerisy**. Il est le principal moyen d'action de l'**Association des Amis de Pontigny-Cerisy (AAPC)**, reconnue **d'utilité publique**, dont la mission est de favoriser les **valeurs intellectuelles et artistiques** en développant les **échanges culturels et scientifiques internationaux**.

UNE AVENTURE CULTURELLE ET FAMILIALE

Prolongeant les célèbres **Décades de Pontigny (1910-1939)** initiées par Paul Desjardins en Bourgogne, les **Colloques de Cerisy**, installés en 1952 par Anne Heurgon-Desjardins en Normandie, sont aujourd'hui dirigés par Edith Heurgon et son neveu Dominique Peyrou, avec le concours de la famille Peyrou-Bas, réunie au sein de la Société civile du château de Cerisy, propriétaire des lieux qu'elle met gracieusement à la disposition de l'Association.

UNE EXPÉRIENCE DE VIE ET DE PENSÉE

De Pontigny à Cerisy se poursuit un même projet : offrir la possibilité, dans un cadre prestigieux, de **vivre et de penser avec ensemble**, dont le caractère unique tient à la **durée des rencontres**, au « **génie du lieu** », à l'**hospitalité** de la famille et de l'équipe du Centre culturel. En toute **indépendance d'esprit** et avec une volonté d'**ouverture** et de **brassage** des disciplines, des générations, des nationalités, les **Colloques de Cerisy** accueillent artistes, chercheurs, écrivains, enseignants, étudiants, responsables socio-économiques et politiques, ainsi que tout public intéressé par les sujets traités. Les **débats** tiennent un rôle clef pour confronter les points de vue et forger des **idées neuves**.

UNE ACTION DURABLE ET RENOUVELÉE

Depuis 1952, près de **850 colloques** ont abordé des domaines très divers (art, littérature, philosophie, psychanalyse, sciences, prospective...). La Normandie y tient une place de choix avec près de 100 rencontres, dont une série prestigieuse sur *La Normandie médiévale*. Près de **650 ouvrages**, publiés chez des éditeurs variés, sont accessibles aujourd'hui grâce, notamment, à la collection *Cerisy/Archives* chez Hermann, qui réédite les colloques épuisés les plus fameux.

UN PROJET FÉDÉRATEUR ET SOCIÉTAL

L'**Association des Amis de Pontigny-Cerisy** est ouverte à toute personne intéressée par sa mission et rassemble aujourd'hui plus de 1 200 membres. Elle est présidée depuis 2011 par Jean-Baptiste de Foucauld, administrée par un Conseil de vingt personnes et soutenue par un Comité d'honneur rassemblant d'éminentes personnalités intellectuelles.

La **Commission de coordination régionale** regroupe, avec l'université de Caen, la DRAC, les collectivités territoriales et les villes partenaires, divers acteurs culturels et scientifiques normands. Elle a pour objectif de construire des projets en Normandie et des partenariats locaux.

Le **Cercle des partenaires**, créé en 2005, réunit des entreprises, des collectivités territoriales ainsi que des organismes publics et des associations. Il apporte un soutien financier à l'AAPC et prend l'initiative de colloques sur des questions de société et de prospective.

Renseignements sur les Colloques et publications de Cerisy
cerisy-colloques.fr - (+33)2 33 46 91 66

CCIC, 2, le Château, 50210 CERISY-LA-SALLE, FRANCE

Les traversées de Cerisy

Créée par les éditions Hermann et le Centre culturel international de Cerisy, la collection « Les traversées de Cerisy » est destinée à un large public intéressé par les arts, la littérature, la philosophie, les sciences et les questions de société. Chaque directeur d'ouvrage, familier des rencontres de Cerisy, compose un choix d'articles (ou d'extraits) sur la base des 650 volumes publiés depuis 1952 sur la problématique traitée. Choisis parmi les ouvrages produits à l'occasion des 650 colloques de Cerisy publiés depuis 1960, les textes rassemblés dans ces nouveaux livres de poche sont destinés à alimenter la réflexion, à favoriser les débats et à nourrir une pensée prospective sur le temps long. Lancée en 2022 (avec quatre ouvrages), elle se poursuivra les années suivantes.

1. Sylvain ALLEMAND, *Du développement durable aux transitions ?*, préface d'Yvette Veyret, postface de Bettina Laville.
 2. Patrick MOQUAY, *Jardins en société*, postface de Vincent Piveteau.
 3. Colette CAMELIN, *Écrire avec les vivants ?*, postface de Jacques Tassin.
- Hors collection.* Armand HATCHUEL, *L'action collective dans l'inconnu*, textes 2000-2021.

TRAVERSÉES EN PRÉPARATION

4. Mireille CALLE-GRUBER, *Grands écrivains XX-XXI^e siècle*.
5. Nicolas TIXIER, *L'écoute des mondes*, postface de Jean-Paul Thibaud.
6. Jean-François CHIANTARETTO, *Psychanalyse et écriture*.